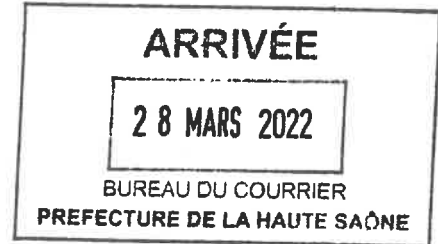


Mme Nelly Barthod

le 22 mars 2022

Objet : Méthanisation Naturalgie



Mr le Préfet,

Je souhaite m'opposer à la construction du méthaniseur de Grandvelle porté par la société Naturalgie.

Les scientifiques nous disent que l'agriculture devra être plus résiliente et prendre soin des sols, compte-tenu du changement climatique. Or ce projet ne va pas dans ce sens puisqu'il confisque des terres nourricières pour produire peu d'énergie par rapport aux grandes quantités de pétrole qu'il faudra utiliser en amont pour produire les CIVE et de digestat qu'il faudra épandre en aval.

Le fumier produit par les petites fermes, à taille humaine, n'est pas un déchet mais une richesse pour amender les sols. Par contre, le digestat fonctionne comme un lisier. L'agriculture intensive, le juge utile pour remplacer les engrais chimiques mais elle oublie que le sol n'est pas qu'un support à la culture mais un véritable réservoir de biodiversité qui se nourrit de carbone labile, lequel a déjà été utilisé par le méthaniseur pour produire du CH₄.

La CDPENAF, nommée par la Préfecture, a, par deux reprises, donné un avis négatif unanime. S'il vous plaît, Mr le Préfet, suivez leur avis et faites arrêter ce projet dont les nuisances dépassent largement son voisinage.

Veillez recevoir mes salutations distinguées.